



COTISATION 2018

Chère amie, cher ami de nos abeilles,

Vous avez rempli une formule d'admission à la Société d'Apiculture de Lausanne et nous vous en remercions. Votre admission sera effective après versement de la cotisation.

Cotisations 2018

- CHF 80.--** pour les membres actifs
- + **CHF 50.--** pour la formation pratique du mercredi (membres actifs)
- CHF 20.--** pour les membres amis
- + **CHF 5.--** frais d'inscription
- + assurance selon calcul ci-dessous

*Assurance

Cette assurance couvre vos ruches contre le vol, l'effraction et les déprédations. A l'aide du tableau ci-dessous nous vous prions de rajouter à votre cotisation le montant correspondant au nombre de ruches en votre possession, soit :

Nb de ruches	Assurance
0 – 10	Compris dans coti
11 – 30	+ 4.- CHF
31 – 50	+ 8.- CHF
51 – 70	+ 12.- CHF
71 – 90	+ 16.- CHF
91 – 110	+ 20.- CHF
101 – 130	+ 24.- CHF
Et par tranche supplémentaire de 20 ruches	+ 4.- CHF

Délai de paiement

30 jours dès l'inscription
Nous vous encourageons de bien vouloir respecter ce délai afin de pouvoir recevoir le journal de la SAR au plus tôt (membres actifs)

Le montant est à verser sur le compte postal :

Société d'apiculture de Lausanne
1000 Lausanne
CCP 10-6724-0
IBAN CH78 0900 0000 1000 6724 0

Avec nos meilleures salutations

Pour le comité
Sibylle Lyon
Administratrice-caissière

Société d'apiculture de Lausanne et environs

Contact : Sibylle LYON, Ch. de Sorécot 69, 1033 Cheseaux, Tél. 079 779 07 23, caissier@apiculture-lausanne.ch
IBAN CH78 0900 0000 1000 6724 0 - <http://www.apiculture-lausanne.ch>